

Traiter des lésions cutanées de type fongique en CHSLD			
Direction(s) responsable(s)	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Approuvé	2023-05-31
	Direction des services professionnels et de l'enseignement médical	Révisé	
Installations / Secteurs visés	Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) Résidences privées dont une entente est connue avec le CISSS de la Montérégie-Ouest		
Outils cliniques associés	Méthodes de soins infirmiers informatisées (MSI) : Application d'un médicament sur la peau ou les téguments		

1. Professionnels visés

Infirmières

2. Activités réservées

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance
- Déterminer le plan de traitement relié aux plaies et aux altérations de la peau et des téguments et prodiguer les soins et les traitements qui s'y rattachent.

3. Situations cliniques visées/clientèles visées

Tous les usagers de 18 ans et plus et présentant des lésions cutanées de type fongiques.

4. Intentions thérapeutiques

Assurer l'intégrité de la peau et résorber l'infection fongique cutanée.

5. Définitions

Intertrigo : Affection inflammatoire qui se développe dans les surfaces cutanées opposées en réponse au frottement, à l'humidité, à la macération ou à la réduction de la circulation d'air.

Lésion satellite : Petite lésion près des bords d'une lésion principale.

6. Indications

- Signes d'intertrigo ou d'une dermatite et la présence de signes et symptômes associés à la présence d'une infection fongique : légère desquamation de la peau, prurit, sensation de brûlure, odeur nauséabonde, fissure de la peau, papules satellites (lésions rouges) ou pustules parfois exsudatives.
 - L'infection fongique se produit le plus souvent dans les replis cutanés humides comme les aisselles, les aines, le tablier graisseux, le pli interfessier, la région périnéale et dans les régions sous-mammaires. Les infections peuvent également se développer sur toutes autres zones corporelles soumises à l'humidité.
- Signes et symptômes locaux associés au *Tinea pedis* « pied d'athlète » : peau blanchâtre avec œdème, érythème, desquamation, fissure au niveau de la peau particulièrement entre les orteils, douleur, sensation de brûlure, prurit.

Traiter des lésions cutanées de type fongique en CHSLD

7. Contre-indications

- Hypersensibilités ou allergie au clotrimazole ou à un des ingrédients non médicinaux qu'il contient.
- Immunosuppression.
- Récidive ou utilisation d'un antifongique à la même région dans les 30 jours.
- Irritation excessive de la peau (plaie)

8. Conditions d'initiation

Procéder à l'évaluation de la lésion cutanée

9. Limites/références au médecin

- Persistance des signes et symptômes après 7 jours de traitement.
- Aggravation des signes et symptômes. Ex : cellulites

10. Directives

1. Évaluer l'intégrité de la peau : procéder à l'inspection afin d'identifier la présence de signes et symptômes et rechercher si présence de lésions satellites.
2. Nettoyez bien la région à traiter, évitez de frotter la peau et assécher la peau avant l'application.
3. Remplir le formulaire de liaison OIPI-950 pour l'application de l'ordonnance collective.
4. Appliquer clotrimazole 1% crème (Canesten) sur la région infectée BID pour une période complète de 14 jours même si disparition des lésions.
5. Appliquer en couche mince, mais suffisante et appliquer au-delà du site à traité (0,6 cm), puis masser doucement.
6. Documenter de la façon suivante :
 - Documenter l'administration du médicament au FADM.
 - Documenter l'évaluation, la réaction de l'utilisateur et les interventions dans les notes d'observations de l'utilisateur et inscrire des directives au PTI, au besoin.

Précautions : Ne pas mettre de pansement occlusif sur la région affectée après l'application du clotrimazole 1%.

11. Médecin répondant

Médecin traitant ou de garde avec droit d'exercice au CISSS de la Montérégie-Ouest.

12. Références

Bayer. (2020). Monographie, Crème topique de clotrimazole à 1 %. Repéré à : https://pdf.hres.ca/dpd_pm/00057323.PDF

CSSS Vaudreuil-Soulanges. (2014). OC- 70 Traiter des lésions de type fongique.

CSSS du Suroît. (2014). OC 1200-13-018 Appliquer de l'antifongique topique clotrimazole 1% (canesten) en longue durée.

CSSS Jardins-Roussillon. (2012). Administrer un antifongique topique.

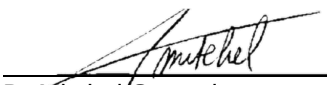
Kinsler, V. (2011). Satellite lesions in congenital melanocytic nevi: Time for a change of name. *Pediatric dermatology*, 28(2), 212-213.

Méthodes de soins infirmiers informatisées (2019). Application d'un médicament sur la peau ou les téguments. <https://msi.expertise-sante.com/fr>

Metin, A., Dilek, N. et Bilgili, S. G. (2018). Recurrent candidal intertrigo: Challenges and solutions. *Clinical, cosmetic and investigational dermatology*, 175-185.

Scheinfeld N.S. (2007). Photo ID: Visual clues to the diagnosis of infectious disease. Skin disorders in elderly persons: Identifying fungal infections. *Infections in Medicine*, 24(12), 509–515.

Processus d'élaboration/révision		
Rédigé par	Dave Métras, conseiller en soins infirmiers DSIEU, Qualité et évolution de la pratique en soins infirmiers, volet DSHAPPA	2023-04-25
Révisé par		
Personnes consultées	Josée Ferland, conseillère cadre spécialisée DSIEU, Qualité et évolution de la pratique en soins infirmiers, volet DSHAPPA	2023-04-25
	Christelle Robert, conseillère cadre spécialisée DSIEU, Qualité et évolution de la pratique en soins infirmiers, volet soins critiques	2023-04-25
	Fany Boulerice, conseillère en soins infirmiers DSIEU, Qualité et évolution de la pratique en soins infirmiers, volet DSHAPPA	2023-05-02
	Dr Mitchel Germain, chef du département de médecine générale	2023-05-23
	Sophie Goneau, pharmacienne	2023-05-17

Processus de recommandation		
Recommandé par le(s) chef(s) de départements médicaux	 Dr Mitchel Germain Chef médical médecine générale	2023-05-23
Recommandé par l'(les) instance(s) (si pertinence seulement)	 Sophie Goneau, présidente Comité de pharmacologie	2023-05-17

Historique du document		
Approuvé par	 Dre Élise Gilbert, présidente Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2023-05-31

Annulation d'outils cliniques existants	
En date d'entrée en vigueur mentionnée, cette ordonnance collective vient annuler les outils cliniques suivants :	
Installation(s)	Annulation
CSSS Jardins-Roussillon	Ordonnance collective - Administrer un antifongique topique (2012)
CSSS Vaudreuil-Soulanges	Ordonnance collective 70 - Traiter des lésions de type fongique (2014)
CSSS Suroît	Ordonnance collective 1200-13-018 - Application de l'antifongique topique clotrimazole 1% (Canesten) en soins de longue durée (2014)
Haut Saint-Laurent	Ordonnance collective - Appliquer antifongique (Mycostatin (crème ou poudre) Mycostatin et Cortate) (2005)